



Cdd remplacement personne maladie

Par **Papou@**, le 11/12/2020 à 10:40

Mon contrat cdd se termine aujourd'hui , je devais signer un nouveau contrat et j'apprends que du coup il poursuivra pas mon cdd de remplacements d'une personne longue maladie.
Est-ce légal ?
En sachant qu'ils me doivent des heures 50h pas encore payé ??
Je suis abasourdie !!
Bonjour, Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres... Merci pour votre attention.

Par **Visiteur**, le 11/12/2020 à 10:54

Bonjour
Ce contrat était-il donc "à terme précis"...
Comportait-il les dates de début et de fin et une clause de [renouvellement](https://www.legavox.fr/blog/maitre-arbez-nicolas/terme-precis-imprecis-duree-renouvellement-20583.htm) éventuelle?
Car pour le remplacement d'un salarié absent, on utilise plutôt le CDD à terme imprécis qui précise une durée minimale et l'évènement qui sonne sa fin, sinon, il pourrait être requalifié en CDI.
<https://www.legavox.fr/blog/maitre-arbez-nicolas/terme-precis-imprecis-duree-renouvellement-20583.htm>

Par **itsfriday**, le 15/12/2020 à 14:40

Bonjour, un CDD à une date de fin qui est noté sur votre contrat. Votre employeur vous avait-il fait signer une promesse d'embauche pour le second CDD ? car rien de l'oblige à en faire un second...pour quelles raisons vous doit-il 50h non payés ? est-ce des heures supplémentaires ? car cela est obligatoire et sera envoyé en même temps que votre solde de

tout compte :)

Par **morobar**, le **16/12/2020** à **11:14**

[quote]rnnun CDD à une date de fin qui est noté sur votre contrat[/quote]rnnIl ne faut pas écrire n'importe quoi.rnnDes CDD sans date de fin cela existe et en grand nombre.rnnOn évoque alors le CDD sans terme précis ou à terme imprécis.rnn[/quote]rnnsera envoyé en même temps que votre solde de tout compte :)rnn[/quote]rnnLe solde de tous comptes est QUERABLE, c'est à dire qu'il est tenu à disposition du salarié dans l'entreprise. Il faut donc aller le chercher.